

REUNION DU 22 septembre 2010 A 18 HEURES 30

L'an DEUX MIL DIX, le 22 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Avit-de-Vialard dûment convoqué, s'est réuni en au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Maurice FONTALIRANT, Maire.

Date de la convocation : 13 septembre 2010.

PRESENTS : Maurice FONTALIRANT, Maire - Jean-Paul DUBOS - Jean-Claude BOUYSSAVIE - Jean-Louis GENSOU - Léopold ALIX – Evelyne GOMEZ – Didier GONTHIER - Robert DELAGE - Anne VRIELYNCK - Valérie CAFFY

ABSENT : Néant

EXCUSES : Jean-Paul LALOT

Valérie CAFFY a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Clôture enquêtes publiques à « Constant »
- DM Virements de crédits
- Demande de changement d'assiette chemin rural par Mme Chantal LEGER
- Concession LAFON (demande d'achat)
- Présentation rapport annuel sur le prix et la qualité du service public SIAEP – année 2009
- ERDF demande de désignation d'un correspondant titulaire et suppléant
- Divers

=====

Après lecture, le compte rendu de la réunion du 30 juin 2010 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

=====

CLÔTURE DES ENQUÊTES PUBLIQUES « Constant »

CHANGEMENT D'ASSIETTE D'UNE PARTIE DE LA VOIE COMMUNALE N° 212 AU LIEU DIT « CONSTANT »

Le Conseil Municipal examine les résultats de l'enquête publique prescrite par arrêté du 19 juin 2010 sur le projet de changement d'assiette d'une partie de la voie communale n° 212 au lieu dit « CONSTANT »

L'enquête publique s'est déroulée du 19 juillet 2010 au 2 aout 2010 ;

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête se sont écoulés, sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal décide le changement d'assiette de la portion de voie communale n°212 conformément au dossier parcellaire.

ALIENATION DU CHEMIN RURAL AU LIEU DIT « CONSTANT » A MELLE SOUKUP JOSETTE

Le Conseil Municipal examine les résultats de l'enquête publique prescrite par arrêté du 19 juin 2010 sur le projet d'aliénation du chemin rural au lieu dit « CONSTANT » à Melle Josette Soukup.

L'enquête publique s'est déroulée du 19 juillet 2010 au 2 août 2010 ;

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête se sont écoulés, sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal décide la vente de la portion du chemin rural au lieu dit « CONSTANT » à Melle Josette Soukup pour la partie desservant sa propriété, en contre partie de la vente d'une petite partie de la parcelle pour modifier le carrefour de la Voie communale n°212, conformément au dossier parcellaire.

DECISION MODIFICATIVE - VIREMENTS DE CREDITS:

Monsieur le maire informe qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires pour les comptes suivants :

Section de fonctionnement

C/ 60611 eau, assainissement		+ 700.00 €
C/ 60632 fournitures petit équipement		+ 800.00 €
C/ 61522 bâtiments		+ 800.00 €
C/ 61558 autres biens mobiliers		+ 3 000.00 €
C/ 6226 honoraires		+ 1 200.00 €

=> Prélèvement sur les comptes

C/ 61551 entretien matériel roulant	- 1 000.00 €	
C/ 61523 voies et réseaux	- 4 000.00 €	
C/ 60633 fournitures de voirie	- 1 000.00 €	
C/ 6564 contrib organismes regroupement	- 500.00 €	
	- 6 500.00 €	+ 6 500.00 €

Section d'investissement

C/ 2158 autres installations matériel et outillage	+ 2 000.00 €
--	--------------

=> Prélèvement sur le compte

C/ 2184 mobilier	- 2 000.00 €	
	- 2 000.00 €	+ 2 000.00 €

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ces transferts de crédits.

DEMANDE DE CHANGEMENT D'ASSIETTE d'UN CHEMIN RURAL A GABERNAT, PAR Mme LEGER :

La demande de changement d'assiette du CR de Gabernat par Mme Chantal LERGER a été examinée lors du Conseil Municipal du 17 mai 2010 ; Il a été décidé que la commission de voirie se rendrait sur place pour mieux appréhender cette requête.

Le 20 août 2010, la commission s'est rendue sur les lieux pour repérer le chemin rural actuel et l'assiette future.

Les conclusions de la commission de voirie sont été présentées au Conseil Municipal, qui donne son accord et émet un avis favorable au déplacement du chemin.

Le Conseil Municipal demande l'intervention d'un géomètre et décide qu'une réunion sera organisée en présence de celui-ci, de l'intéressée et de la mairie afin de déterminer l'assiette du futur chemin rural, et rappelle que tous les frais se rapportant au changement d'assiette seront à la charge du demandeur.

Une enquête publique sera ouverte.

CONCESSION LAFON

Monsieur le Maire expose la demande verbale de Monsieur LAFON Fabien qui souhaiterait acquérir la concession dans le cimetière communal dans laquelle sont inhumés Monsieur Georges LAFON décédé le 17 décembre 1978 et Monsieur Gabriel LAFON décédé le 3 janvier 2007.

Après discussion, le conseil municipal demande qu'un écrit soit présenté par l'intéressé et charge Monsieur le Maire de recueillir les informations nécessaires.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC SIAEP – ANNEE 2009

Conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire donne lecture, pour l'exercice 2009, du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP de Ste Alvère - Lalande Nord.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

ERDF DESIGNATION DE CORRESPONDANTS

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de ERDF qui demande la désignation de correspondants de crise titulaire et suppléant, dans le but d'assurer un relai d'information auprès du Conseil Municipal et des administrés et de faire remonter directement les informations liées à la crise à ERDF afin de faciliter la réalimentation des clients.

A l'unanimité le Conseil Municipal désigne Jean Paul DUBOS comme délégué titulaire et Jean-Claude BOUYSSAVIE comme suppléant.

DELIMITATION TERRAIN LAVALADE

Le 20 août 2010, la commission s'est rendue sur les lieux, étaient présents ALIX Léopold, FONTALIRANT Maurice, DELAGE Robert, LALOT J-Paul, DUBOS J-Paul, pour une délimitation à l'amiable au lieu dit Lavalade, en présence de M-Hélène VRIELYNCK, concernant le terrain communal jouxtant sa propriété.

D'un commun accord, la dite délimitation a été validée par les parties.

TRAVAUX LAVOIR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le lavoir communal est en très mauvais état.

Après discussion, il est décidé de consulter des entreprises pour établir des devis de réhabilitation qui seront présentés à une prochaine séance du Conseil Municipal.

PROJET DE PLAN D'EAU PAR LA SARL SAINT AVIT DE LOISIRS AU LIEU DIT les FIEUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de plan d'eau de la SARL Saint Avit de Loisirs et indique qu'un affichage a été fait le 13 septembre 2010 à réception du dossier.

Ce dossier est consultable en mairie pendant un mois.

DEMANDE DE M. BOUSSAVIE J-Claude DE REOUVERTURE D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU DIT FONGAUFFIER

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en date du 16 septembre 2010 par lequel Monsieur J-Claude demande la réouverture d'un chemin rural situé au lieu dit Fongauffier entre les parcelles C n°12, n°14 d'une part, et n°15, n°16 et n°18 d'autre part, pour lui permettre d'accéder à sa propriété cadastrée Section C n° 14. 15 et 37.

Monsieur J-Claude BOUYSSAVIE, concerné, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Après discussion, le Conseil Municipal donne un avis favorable. Les agents municipaux vont réaliser l'abattage et le nettoyage du chemin, un busage sera mis en place afin de permettre l'accès à la voie communale n° 206.

MEDAILLES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des élus remplissant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale :

- argent : GONTHIER Didier, ALIX Léopold, DUBOS J-Paul
- vermeil : LALOT J-Paul, BOUYSSAVIE J-Claude

Après discussion le Conseil Municipal décide de proposer ces dossiers pour la promotion du 14 juillet 2011

Monsieur J-Paul DUBOS propose de faire une demande pour médailler Monsieur M. FONTALIRANT au titre de la médaille d'argent. Le Conseil Municipal donne son accord.

ACHAT TERRAIN LEBRUN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'achat du terrain à Melles Séverine et Lucile LEBRUN un géomètre a été mandaté par les propriétaires pour réaliser le bornage du terrain pour lequel la commune est acquéreuse.

Le terrain sera délimité par bornage le 7 octobre 2010 à 9h15.

CREATION D'UN MULTIPLE RURAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le concept de 'multiple rural' et indique que celui-ci viendrait pérenniser l'existence d'un commerce dans le bourg.

Après discussion, le conseil Municipal donne son accord sur le principe et charge Monsieur le Maire de faire réaliser une étude de faisabilité avec les services compétents.

DEMANDE D'UN TERRAIN DE PETANQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des habitants de la commune l'ont sollicité pour la réalisation d'un terrain de pétanque et qu'après une rencontre sur le terrain il apparaît que, seul, un terrain peut être utilisé à proximité de l'atelier communal.

Néanmoins Monsieur le Maire souhaite s'entretenir avec les riverains au préalable.

Le Conseil Municipal donne son accord.

La séance est levée à 20 heures 20

Le Maire,
Maurice FONTALIRANT

La Secrétaire,
Valérie CAFFY

Les membres du Conseil :

Jean-Paul DUBOS

Jean-Claude BOUYSSAVIE

Jean-Louis GENSOU

Léopold ALIX

Evelyne GOMEZ

Jean-Paul LALOT **Excusé**

Didier GONTHIER

Robert DELAGE

Anne VRIELYNCK